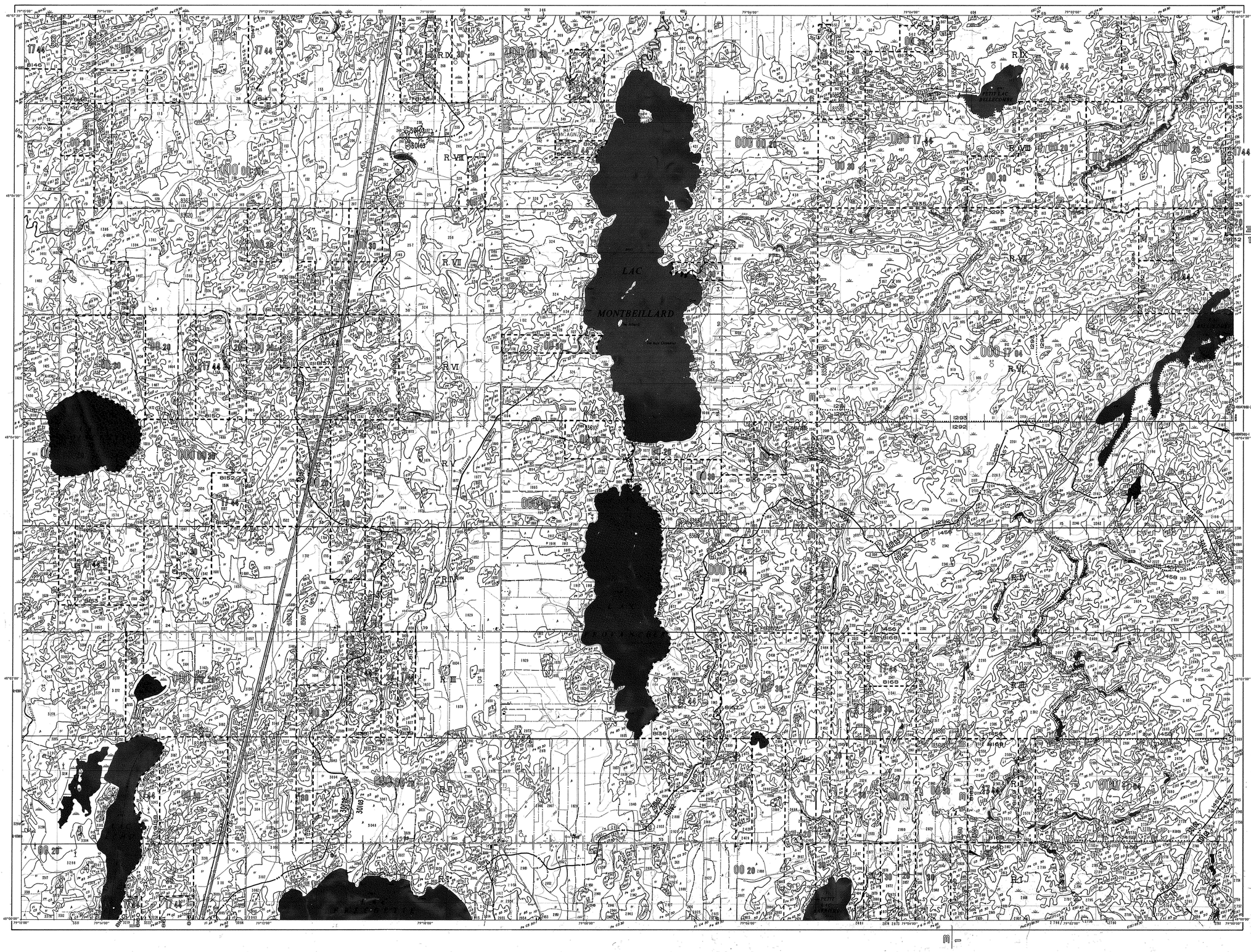

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — Sapin et/ou épinette blanche	R (E)
— — Épinette noire et/ou épinette rouge	R (Eg)
— — Épinette noire et/ou pin rouge	R (Eg)
— — Pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)
— — Pin gris	R (Pg)
— — Pin rouge	R (Pr)
— — Mélèze	R (Mel)
— — Pruche (pruche)	R (Pr)
— — Cèdre	R (C)
— — Thuya (cèdre)	R (Th)
— — Sapin et/ou épinette blanche (pluviométrie de l'ouest)	R (Sb)
— — Sapin	R (S)
— — Épinette	R (E)
— — Pin	R (P)
Pessière	
— — (Épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse)	C (E)
— — Épinette noire	C (Eg)
— — Épinette rouge	C (Er)
— — Épinette blanche	C (Eb)
— — Épinette noire ou épinette rouge	C (Eg)
— — Épinette noire ou épinette blanche (plantation d'épinette blanche)	C (Eg)
— — Épinette noire ou épinette rouge (plantation d'épinette noire)	C (Eg)
— — Épinette noire ou épinette rouge (plantation d'épinette rouge)	C (Eg)
Sapinière	
— — (Sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse)	S (S)
— — Sapin (sabre)	S (C)
— — Épinette noire et/ou épinette rouge	S (Eg)
— — Sapin et/ou épinette rouge	S (Eg)
— — Pin rouge	S (Pr)
— — Pin gris	S (Pg)
— — Mélèze	S (Mel)
— — (plantation de sapin baumier)	Sab
Pinède à pin blanc	
— — — avec pin rouge	Pb (Pr)
— — — — (Pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pb (Pr)
— — — avec thuya (cèdre)	Pb (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (Eg)
— — — avec mélèze	Pb (Mel)
— — — avec pin gris	Pb (Pg)
— — — avec pruche	Pb (Pr)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche (plantation)	Pb (Sb)
Pinède à pin rouge	
— — — (Le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (Pr)
— — — avec thuya (cèdre)	Pr (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (Eg)
— — — avec mélèze	Pr (Mel)
— — — avec pin gris	Pr (Pg)
— — — avec pruche	Pr (Pr)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche (plantation)	Pr (Sb)
Pinède à pin gris	
— — — (Le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pg (Pg)
— — — avec thuya (cèdre)	Pg (C)
— — — avec épinette noire ou épinette rouge	Pg (Eg)
— — — avec mélèze	Pg (Mel)
— — — avec pin rouge	Pg (Pr)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pg (Pb)
— — — avec pruche	Pg (Pr)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche (plantation)	Pg (Sb)
Cédrière	C (C)
— — — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)	C (C)
— — — épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — — mélèze	C (Mel)
— — — pin blanc et/ou pin rouge	C (Pb)
— — — pin gris	C (Pg)
— — — pin rouge	C (Pr)
— — — sapin et/ou épinette blanche	C (Sb)
— — — pruche	C (Pr)
— — — (plantation de thuya)	Thuja
Pruchaie	
— — — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (Pr)
— — — thuya (cèdre)	Pr (C)
— — — épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — mélèze	Pr (Mel)
— — — pin blanc et/ou pin rouge	Pr (Pb)
— — — pin gris	Pr (Pg)
— — — pin rouge	Pr (Pr)
— — — pin gris	Pr (Pg)
— — — sapin et/ou épinette blanche	Pr (Sb)
— — — (plantation)	Pro
Mélèzin	Mel
— — — (Le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Mel (Mel)
— — — thuya (cèdre)	Mel (C)
— — — épinette noire et/ou épinette rouge	Mel (E)
— — — pin blanc et/ou rouge	Mel (Pb)
— — — pin rouge	Mel (Pr)
— — — pin gris	Mel (Pg)
— — — sapin et/ou épinette blanche	Mel (Sb)
— — — (plantation de mélèze européen)	Mel J
— — — (plantation de mélèze japonais)	Mel J
— — — (plantation de mélèze laricin)	Mel L

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillu d'essences intolérantes	F1 Pg (F)	F1 Pg (R)
— — — — avec pin gris	F1 Pg	F1 Pg (R)
— — — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr (R)
— — — — avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb (R)
— — — — avec épinette	F1 E	F1 E (R)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F1 E	F1 E (R)
Bouleau à bouleau blancs avec sapin	BB S	BB S (R)
— — — avec épinette noire ou rouge	BB E	BB E (R)
— — — avec pin gris	BB Pg	BB Pg (R)
— — — avec pin rouge	BB Pr	BB Pr (R)
— — — avec pin rouge	BBPr	BBPr (R)
— — — avec pin blanc	BBPb	BBPb (R)
Bouleau à bouleau jaunes avec pin gris	BJ Pg	BJ Pg (R)
— — — avec pin rouge	BJ Pr	BJ Pr (R)
— — — avec résineux	BJ R	BJ R (R)
Peuplerie avec sapin	Pe S	Pe S (R)
— — — avec pin gris	Pe Pg	Pe Pg (R)
— — — avec pin blanc	Pe Pb	Pe Pb (R)
— — — avec pin rouge	Pe Pr	Pe Pr (R)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E (R)
— — — avec résineux	Pe R	Pe R (R)
Crédière résineuse	Cr R	Cr R (F)
Cédrière résineuse	Cr R	Cr R (F)
— — — à pin blanc	Cr Pb	Cr Pb (F)
— — — à pin gris	Cr Pg	Cr Pg (F)
Mélangés à feuillus tolérants	M FT	M FT (R)
— — — sur station humide	M Fh	M Fh (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	F
— — — sur station humide	Fh
— — — (plantation)	Fp
Bouleau à bouleau blancs	BB
— — à bouleau jaunes	BJ
Peuplerie	Pe
Crédière rouge	Cr
Érablière	Er Bb
— — à bouleau blancs	Er Bb
— — à bouleau jaunes	Er Bj
— — à peuplier	Er Pe
— — à feuillus d'essences intolérantes	Er F
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er FT
Plantation de feuillus	Pl F
— — de bouleau jaune	Pl BJ
— — de peuplier	Pl Pe
— — de peuplier hybride	Pl Ph

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Julmée

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle	ct
Coupe partielle en damier	cd
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle plus épidémie légère	cfe
Chablis partiel	ch
Épidémie légère	ef
Brûlis partiel	brp

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlis	br
Chablis total	ch
Épidémie sévère	ef
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TOGS DE :
10 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
120 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
70-30 (ans)	30-70 (ans)
70-50 "	30-50 "
90-30 "	50-90 "
90-50 "	50-90 "
120-50 "	50-120 "
120-70 "	70-120 "

FORÊT IRRÉGULIÈRE

JIJ jeune inégienne : Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans.
Vieilleuse inégienne : Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 60 ans. Autres peuplements : majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges vieilles de 60 ans. Autres peuplements : majorité des tiges soit plus de 60 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	ovoïdes
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	61 à 90 %	f
Escarpée	91 et plus	e
Superficie entourée de pentes > 31%		s

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C1J1P2M1 — C — défoliation, classes de pente, classes d'âge, classes d'origine, origine, classes de hauteur, classe de densité, sous-group. d'essences, groupement d'essences

R C1 m Ed1 — C — classes de pente, classes d'âge, origine, classes de hauteur, classe de densité, type de couvert

Carte forestière : Photographie aérienne : 1983 ; Année de publication : 1984-85 ; Année de révision :

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (0m-7m)	2	3	4	5 (7m-12m)	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 61-80%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%-60%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%-39%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : MARC V. MERCIER & ASS. ; SIGNATURE : Marc V. Mercier

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : ; SIGNATURE :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative : 8
Unité de gestion : 82-1
Unité d'aménagement :
Unité de sondage : 3*
Mode de tenure ou de gestion : 000
Bloc d'aménagement : 17
Concessionnaire ou autres :
Bassin hydrographique : 301 02
Bassin primaire :
Bassin secondaire :
Unité de gestion privée : 812
Municipalité : 83520
Division de recensement :
Municipalité :
Cadastre :
Parcelle : 8167 *
Région écologique : 7a1
Municipalité régionale de comté : M.R.C. 820 ROUYN NORANDA

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser

Divisions territoriales en date du 84/4/15
Déclinaison magnétique : 11° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-D-5 S.E. / S.O.	32-D-6 S.E. / S.O.	32-D-7 S.E. / S.O.
N.E. / N.O.	N.E. / N.O.	N.E. / N.O.
32-D-4 S.E. / S.O.	32-D-3 S.E. / S.O.	32-D-2 S.E. / S.O.
N.E. / N.O.	N.E. / N.O.	N.E. / N.O.
31-M-13	31-M-14	31-M-15

32 D/3 S.E.

2